



IMO-OMI



UNEP-PNUE

**CENTRE REGIONAL MEDITERRANEEN POUR L'INTERVENTION
D'URGENCE CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE
(REMPEC)**



PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

**FORMATION SOUS-REGIONALE
(ALGERIE – MAROC – TUNISIE)
POUR DECIDEURS ET GESTIONNAIRES EN CHARGE
DE LA LUTTE CONTRE LES DEVERSEMENTS
D'HYDROCARBURES
(Formation type OPRC niveau III de l'OMI)**

Casablanca, Maroc, 20 – 22 mars 2007

R A P P O R T

AVRIL 2007

TABLE DES MATIERES

| | |
|-------------------------------------|---|
| INTRODUCTION..... | 1 |
| ORGANISATION DU STAGE | 1 |
| DEROULEMENT DU STAGE | 2 |
| EVALUATION DE LA FORMATION | 4 |
| CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS..... | 7 |

ANNEXE I LISTE DES PARTICIPANTS

ANNEXE II PROGRAMME DU STAGE

ANNEXE III LISTE DES PRÉSENTATIONS

ANNEXE IV LISTE DES DOCUMENTS REMIS AUX PARTICIPANTS

ANNEXE V SPÉCIMEN DE CERTIFICAT (TAILLE RÉDUITE)

ANNEXE VI SPÉCIMEN DE FICHE D'ÉVALUATION

INTRODUCTION

1. Une formation sous-régionale à l'attention des décideurs et gestionnaires algériens, marocains et tunisiens en charge de la lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures s'est tenue à Casablanca, Maroc, du 20 au 22 mars 2007. Ce cours était organisé dans le cadre de l'Accord concernant le Plan d'urgence sous-régional pour la préparation à la lutte et la lutte contre la pollution marine accidentelle dans le sud-ouest de la Méditerranée. Il a été organisé par l'Organisation Maritime Internationale (OMI) en coopération avec le Centre Régional Méditerranéen pour l'Intervention d'Urgence contre la Pollution Marine Accidentelle (REMPEC) et le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement du Maroc. Cette formation a été financée par le Programme Intégré de Coopération Technique de l'OMI.

2. Le programme de la formation s'appuyait sur celui du cours type OPRC niveau III de l'OMI et s'étendait sur une période de trois jours. Le public-cible était les décideurs et gestionnaires algériens, marocains et tunisiens représentant les administrations en charge de la préparation à la lutte et de la lutte contre les pollutions marines accidentelles. De fait, tous les participants étaient issus du secteur public : ministères de l'environnement, de la défense, agence nationale pour l'environnement, protection civile, marine marchande, pêches maritimes, marine royale, forces aériennes royales et gendarmerie royale.

3. Cette formation s'inscrivait dans le cadre des activités de l'OMI et du REMPEC destinées à améliorer le niveau de préparation des autorités nationales des trois pays en matière d'intervention à terre et en mer suite à une pollution marine accidentelle. Le but était également de renforcer la connaissance mutuelle des dispositifs de chaque Etat et d'aider les participants à mener une réflexion sur les axes de coopération en la matière, afin d'améliorer les dispositions du plan sous-régional de lutte contre les pollutions marines accidentelles.

4. Parmi les activités organisées dans la sous-région et soutenues par l'OMI et le REMPEC, il est important de rappeler que, le 20 juin 2005, l'Accord concernant le Plan d'urgence sous-régional pour la préparation à la lutte et la lutte contre la pollution marine accidentelle dans le sud-ouest de la Méditerranée a été conclu et signé à Alger par l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Le REMPEC a assisté les trois pays durant la phase de développement de ce plan et de l'accord correspondant. Cette activité a été financée par le Programme de Coopération Technique Intégrée de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) en supplément des propres ressources du REMPEC. La 1ère réunion des autorités nationales opérationnelles s'est tenue le 21 juin 2005 tandis que la 2ème réunion s'est déroulée à Rabat, Maroc, les 23 et 24 janvier 2007. Lors de la 2ème réunion, les développements concernant la mise en œuvre de l'Accord depuis sa signature ont été examinés et des activités communes ont été planifiées pour la période 2006-2007. En juin 2006, l'Algérie a organisé l'exercice sous-régional « Opération Blanche » (OB SR1), sur une période de deux jours, dans le cadre de l'Accord sous-régional.

L'organisation de la session de formation qui s'est déroulée à Casablanca, Maroc, du 20 au 22 mars 2007 a été décidée par les Parties de l'Accord et approuvée lors de la 2ème réunion de l'Accord sous-régional.

ORGANISATION DU STAGE

5. Les points focaux nationaux OPRC du REMPEC ont été chargés de la sélection des candidats. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement (MATEE) du royaume du Maroc, point focal national du REMPEC, a collaboré, en la

personne de Monsieur Fares, dans l'organisation de cette formation, en particulier sur les aspects logistiques et administratifs.

6. Le stage s'est tenu dans la salle de conférences Fedala de l'hôtel Kenzi Basma, situé 35 boulevard Hassan 1er, Casablanca.

7. L'OMI a pris en charge la location de la salle et du matériel de conférence, l'hébergement des participants ainsi que leurs déjeuners. Les participants ont reçu un per diem réduit afin de couvrir les autres coûts. Les coûts liés aux conférenciers (honoraires et per diems) ont également été pris en charge par le budget du Programme Intégré de Coopération Technique de l'OMI.

8. Le REMPEC était le point de contact officiel des autorités nationales des trois pays et les a tenues informées des dates et du lieu de stage. Le programme du stage a été préparé par le *Cedre* (Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux) et l'ITOPF (International tanker Owners Pollution Federation Ltd) en collaboration avec le REMPEC. Après contact avec les autorités en charge de la mise en place du plan sous-régional de lutte contre les pollutions marines, le REMPEC a fait modifier, puis a validé ce programme.

9. Melle Pascale Bouveret, Administrateur Adjoint de Programme au REMPEC, était chargée de l'organisation, sous la supervision de M. Gabino Gonzalez, Administrateur de Programme OPRC, et de l'animation du stage.

10. Les conférenciers du *Cedre*, de l'ITOPF et de l'OMI ont distribué à tous les participants, des versions papier de la plupart des exposés dont ils étaient responsables.

10. Le stage s'est tenu en langue française.

11. Les 14 participants au stage étaient issus de diverses administrations des trois pays concernés par le stage. Une liste est présentée en **ANNEXE I**.

DEROULEMENT DU STAGE

12. Le 19 mars, la représentante du REMPEC a visité la salle de conférences. Elle s'est assurée de la disponibilité et du fonctionnement des équipements. Les documents envoyés par le *Cedre* auparavant par courrier, ont été mis à disposition par Monsieur Fares, Administrateur au MATEE, le 20 mars 2007. Les documents envoyés par l'ITOPF ne sont pas arrivés à temps et ont dû être réimprimés sur place.

13. Les objectifs du stage étaient non seulement d'exposer les principes et techniques de lutte contre une pollution marine accidentelle, depuis la planification d'urgence jusqu'à l'indemnisation, mais également d'aider les autorités des trois pays à renforcer leurs plans d'urgence et de renforcer la cohésion entre les différents acteurs du plan sous-régional de lutte. Vu le niveau élevé des participants, le stage était destiné à leur donner des éléments de mise en place de politiques et de stratégies plutôt que des connaissances pratiques sur la mise en œuvre des équipements.

14. Pour ce faire, un programme de stage comprenant quatorze (14) conférences a été mis au point par le *Cedre*, l'ITOPF et le REMPEC. Ces conférences étaient illustrées par divers supports pédagogiques (présentations Power Point, vidéos). Une copie de ce programme est présentée en **ANNEXE II**.

15. Les cours ont été donnés par une équipe de trois conférenciers, composée du Dr Natalia Martini, fonctionnaire technique de l'Organisation Maritime Internationale, du Dr

Franck Laruelle, conseiller technique de l'ITOPF et de Melle Anne Le Roux, chargée de formation et conseillère technique du *Cedre*. La liste des présentations est donnée en **ANNEXE III**.

16. La plupart des présentations Power Point ont été remises sous forme imprimée aux participants, qui ont par ailleurs reçu un CD-ROM reprenant l'ensemble de ces présentations ainsi que divers documents. Plusieurs copies du manuel de l'ITOPF (*ITOPF handbook 2007-2008*) et du *Manuel des demandes d'indemnisation* du FIPOL (Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures) ont été distribuées. La liste des documents inclus dans le CD-ROM remis aux participants est présentée en **ANNEXE IV**.

17. Madame Bouqartacha, chef de Division au Département de l'Environnement du MATEE a ouvert le stage à 09.30 le 20 mars 2007, au nom de ce Ministère et en excusant Monsieur Zerouali, Directeur de la Prévention des Risques, indisponible ce jour. Elle a remercié l'OMI et le REMPEC pour l'organisation de ce stage et plus généralement pour les actions de soutien de ces organisations au gouvernement marocain dans le domaine de la lutte contre les pollutions marines accidentelles.

18. Le Dr Martini a prononcé un discours au nom de l'OMI et a fait part du souhait de l'OMI quant à l'apport de cette formation dans les démarches de planification nationales et sous-régionale des participants.

19. Mademoiselle Bouveret, au nom du Directeur du REMPEC, a remercié le MATEE pour son accueil ainsi que l'OMI pour sa collaboration et a rappelé les objectifs du stage. Elle a également procédé à un bref rappel sur la création de l'Accord sous-régional et sur les activités réalisées dans ce cadre depuis sa signature. Enfin, elle a confirmé que le REMPEC poursuivrait ses efforts pour soutenir l'Accord sous-régional et ses activités et continuerait d'assurer le lien entre l'OMI et les pays membres de l'Accord.

20. Suite à la conférence de la représentante de l'OMI sur la coopération internationale en matière de lutte contre les pollutions marines accidentelles, chaque délégation a présenté son plan d'urgence et son dispositif national de lutte contre les pollutions marines accidentelles. Les supports Power Point des présentations de chaque délégation ont été inclus dans le CD-ROM final.

21. Lors de la cérémonie de clôture, le Dr Martini a remercié les participants, le gouvernement marocain et le REMPEC pour l'organisation du stage.

22. Mademoiselle Bouveret a remercié le gouvernement marocain, l'OMI, les conférenciers et les participants au nom du REMPEC.

23. Madame Bouqartacha, au nom du MATEE et du gouvernement marocain, a très chaleureusement remercié les organisateurs et les intervenants. Elle a rappelé l'importance du soutien de l'OMI et du REMPEC aux actions de préparation à la lutte et de lutte au Maroc mais aussi dans le cadre de la coopération sous-régionale et a exprimé le souhait que cet appui se maintienne, notamment via des ateliers et séminaires. Les thèmes d'action prioritaires sont à l'heure actuelle la cartographie de sensibilité et la politique d'utilisation des dispersants.

24. Mesdames Bouqartacha, Bouveret et Martini ont procédé à la remise des certificats. Une copie d'un spécimen de ce certificat est présentée en **ANNEXE V**.

25. Madame Bouqartacha a déclaré le stage clos le 23 mars à 15.30.

EVALUATION DE LA FORMATION

26. Ce stage a été organisé à l'attention de décideurs et gestionnaires en charge de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Les participants sélectionnés par ces trois pays étaient de fait du niveau escompté et pour la plupart extrêmement motivés par le sujet.

27. Les participants ont manifesté un vif intérêt pour tous les sujets traités et sont intervenus à de très nombreuses reprises pour poser des questions ou ajouter des commentaires.

28. Les participants ont été invités, tout au long du stage, à remplir une fiche d'évaluation de la formation, proposée par le *Cedre*. Cette fiche sert à faire un bilan de la formation, mais également à recueillir des commentaires utiles à l'organisation de futurs stages.

29. Ces fiches étaient anonymes afin d'assurer une bonne objectivité des réponses. Un spécimen est présenté en **ANNEXE VI**.

30. Douze participants sur quatorze ont rendus des fiches remplies (partiellement pour certaines).

31. Un bilan de l'exploitation de ces fiches est présenté ci-dessous. Les chiffres indiqués sont les moyennes (sur 20) des notes données par les participants.

Logistique

| Objet | Note | Observations |
|---|-------|--|
| Hébergement | 18 | Deux participants ont indiqué que la disposition de la salle n'était pas adaptée à un stage. Un n'était pas satisfait de l'équipement de projection de l'hôtel ; |
| Restauration | 13 | |
| Organisation (convocations, horaires, transports, etc.) | 16.4 | |
| Qualité des installations, matériels et moyens pédagogiques | 17.09 | |

Pédagogie

| Objet | Note | Observations |
|---|-------|---|
| Animation et encadrement du stage (disponibilité, qualité des échanges, etc.) | 18.67 | Trois participants ont trouvé le rythme trop soutenu. Deux ont regretté l'absence d'exercice (sauf le court exercice de communication médiatique) et de visite. |
| Rythme du stage et équilibre Théorie/pratique/visites | 17.33 | |
| Qualité des documents et supports pédagogiques des formateurs | 19 | |

Quel thème auriez-vous aimé voir plus développé ou ajouté au programme..... ?

- Stratégies de lutte à terre
- Planification d'urgence – 2 participants
- Vidéo sur l'*Erika* ou le *Prestige*
- Des informations sur les substances nocives et potentiellement dangereuses
- Les lieux de refuge
- La coopération régionale – 2 participants
- La gestion médiatique
- Cas concrets
- Le suivi environnemental
- Etude de cas sur la faisabilité de cartes de sensibilité
- Impact des techniques de lutte sur l'environnement
- Indemnisation des pollutions par hydrocarbures

.... Et en contrepartie, lequel auriez-vous raccourci ou supprimé ?

Aucun

Le stage a-t-il répondu aux objectifs affichés ainsi qu'à vos attentes personnelles ?

- Oui mais trop court – 2 participants
- Huit participants ont répondu oui, aucun n'a répondu non

Le conseillerez-vous à vos collègues ? oui non

Oui sur 100 % des fiches

EVALUATION DETAILLEE DES CONFERENCES / PRESENTATIONS / EXERCICES

| Titre | Moyenne sur 20 (fond et forme) | Pertinence (sur 20) | Observations (ne sont reprises ici que les observations utiles à l'élaboration de futures actions de formation) |
|---|--------------------------------|---------------------|--|
| Coopération internationale et régionale en matière de lutte contre les pollutions marines accidentelles – Cadre juridique – OPRC – Protocole Prévention et Situation Critique (OMI) | 16.73 | 18.55 | <ul style="list-style-type: none"> • Parler de l'assistance technique et financière |
| Causes des pollutions marines, comportement des hydrocarbures déversés en mer, modélisation | 19.91 | 19.27 | |
| Observation aérienne des pollutions | 18 | 18.91 | <ul style="list-style-type: none"> • A développer |
| Etude de cas : la pollution du Solar I aux Philippines | 18.37 | 18.18 | <ul style="list-style-type: none"> • Souhait de voir présenter l'<i>Erika</i> ou le <i>Prestige</i> • Souhait d'un cas méditerranéen • Proposer un cas où tout s'est bien passé |
| Planification d'urgence | 18 | 19.27 | <ul style="list-style-type: none"> • Souhait d'une conférence plus détaillée et de l'étude d'un plan d'urgence • Souhait d'étude du plan sous-régional |
| Effets des pollutions accidentelles par hydrocarbures sur l'environnement | 17.64 | 18.91 | <ul style="list-style-type: none"> • Demande d'une vidéo sur le sujet • Donner plus d'informations sur certaines espèces • Support papier à améliorer • Donner plus d'information sur la persistance des hydrocarbures, l'accumulation, etc. |
| Stratégies de lutte en mer | 19.82 | 19.64 | |

| | | | |
|--|-------|-------|---|
| Utilisation des dispersants | 18.55 | 19.27 | <ul style="list-style-type: none"> • Souhait de plus d'éléments sur la toxicité vis-à-vis d'organismes précis (2 participants) |
| Stratégies de lutte à terre | 19.82 | 20 | <ul style="list-style-type: none"> • Souhait de voir exposées les moyens nouveaux |
| Gestion des déchets | 18.55 | 19.64 | |
| Communication médiatique | 18.18 | 18.55 | <ul style="list-style-type: none"> • A développer (2 participants) |
| Exercice de communication médiatique | 18.55 | 18.55 | <ul style="list-style-type: none"> • Faire plus d'exercices de ce genre (3 participants) • Faire plus d'exercices en général, y compris sur les autres sujets |
| L'indemnisation des pollutions par hydrocarbures | 19.14 | 19.64 | <ul style="list-style-type: none"> • A développer (3 participants) |
| Eléments de gestion de crise | 18.55 | 18.91 | |
| Levée des opérations | 19.46 | 19.64 | |

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Beaucoup de participants possédaient déjà de bonnes connaissances sur le domaine abordé. L'ensemble du public a montré un vif intérêt pour les exposés et s'est prêté au jeu du communiqué de presse avec sérieux et bonne humeur. Les participants venaient d'administrations diverses, toutes fortement impliquées dans la gestion d'une pollution

marine accidentelle. Il est néanmoins regrettable que l'Algérie n'ait pu envoyer que deux personnes.

Les nombreuses questions posées ont montré une bonne intégration de la problématique des pollutions marines accidentelles dans les trois pays et une volonté forte de poursuivre la démarche de planification déjà bien engagée au niveau national et sous-régional.

Dans l'avenir, concernant la problématique « hydrocarbures », l'option la plus bénéfique pour ces trois pays (et notamment le Maroc) semblerait être la mise en place de **séminaires ou ateliers sur des thématiques précises**, telles que, en priorité :

- la planification d'urgence au sens large, et plus précisément l'établissement de cartes de sensibilité et la politique d'emploi des dispersants ;
- la gestion des déchets.

Il serait également utile de mettre en place des stages de formation à la gestion de pollutions marines accidentelles par substances dangereuses, une fois que l'OMI aura mis au point le programme de telles formations.

ANNEXE I

Liste des participants

ALGÉRIE

BENZADA Karima (Melle)

Certificat n°2583

Ingénieur d'Etat
Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement
Rue de quatre canons
Alger

Tel: +213 (21) 43 28 57
Tel (Portable): +213 (62) 41 49 18
Fax: +213 (21) 43 28 57
E-mail: benzadak@yahoo.fr

ROUMANE Samia (Melle)

Certificat n°2584

Lieutenant chef de bureau
Protection civile
05, rue de réservoir paradou
Hydra- Alger

Tel: +213 (21) 54 84 23
Fax: +213 (21) 54 84 23
Tel (Portable): +213 (63) 37 55 43
E-mail: s-roumane@caramail.com

MAROC

BOUQARTACHA Farah

Certificat n°2596

Chef de division
Département de l'Environnement
Ministère de l'aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement
2 rue oum Erbia Agdal
Rabat

Tel No: +212 37 68 10 02
Tel (portable) : +212 61 40 40 34
Fax No: +212 37 68 16 41
E-mail: farahbouqartacha@yahoo.fr

FARES Abdelali

Certificat n°2589

Administrateur
MATEE – Direction de la Surveillance et de la Protection des Risques
Ministère de l'aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement
2 rue Oum Errabie
Agdal
Rabat

Tel No: +212 37 77 88 25
Tel (portable) : +212 61 14 27 06
Fax No: +212 37 77 88 25
E-mail: faresabdelali@yahoo.fr

CHEIKH Ali

Certificat n°2590

Adjoint au Chef Section h Environnement
Marine Royale
Rue Bd. Sour Jdid

Casablanca

Tel No: +212 69 74 94 87
Tel (portable) :
Fax No: +212 3770 46 07
E-mail:

KHOULI Az-Eddine

Commandant Préfectoral de la Protection Civile
Route de l'Unité AIN SEBAA
Casablanca

Certificat n°2591

Tel No : +212 61 31 72 39
Tel (portable)
Fax No: +212 (22) 35 04 99
E-mail:

BOUJEMAOUI Abeljalil

Chef du Quartier Maritime à Nador (Marine Marchande)
Beni-Ansar

Certificat n°2592

Tel No: +212 61 99 57 19
Tel (portable):
Fax No: +212 (36) 34 89 81
E-mail:

CHIGUER Hamdi

Chef du Centre de Recherche et de Sauvetage de Casablanca
Forces Royales Air – Maroc –
AMG / FRA
BP 16277
Casablanca

Certificat n°2593

Tel No: +212 22 53 92 20
Tel (portable): +212 61 66 91 68
Fax No: +212 22 53 86 91
E-mail: hamdirdc@yahoo.fr

CHAKOUK Nourdine

Ingénieur des Pêches Maritimes
BP 476 Aydal
Rabat

Certificat n°2594

Tel No: +212 37 68 82 02
Tel (portable): +212 62 26 34 03
Fax No: +212 37 68 82 13
E-mail: chakouk@mpm.gov.ma

EL RHAZZAL Yassir

Officier de la Gendarmerie Royale
1^{ère} Base Navale
Casablanca

Certificat n°2595

Tel No: +212 22 27 35 24
Tel (portable): +212 61 13 70 38
Fax No: +212 22 27 35 24
E-mail:

TUNISIE

GARGOURI Taoufik

Certificat n°2585

Directeur régional Sud Est (Sfax- Tunisia)
Agence National de protection de l'environnement (ANPE)
Av. 18 Janvier – Immeuble Sallemi
3027 Sfax

Tel : +216 (74) 407 590
Tel (portable):
Fax No +216 (74) 403 590
E-mail: taoufik_gargouri@yahoo.fr ou dr.sfax@anpe.nat.tn

BEN MANSOUR Bechir

Certificat n°2586

Chargé de Mission auprès de Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Rue Boulevard de la Terre
Centre Urbain Nord
Tunis 1081

Tel : +216 (1) 70 728 493
Tel (portable): +216 98 360 851
Fax No +216 (1) 70 428 493
E-mail:

DHAOUI Mondher

Certificat n°2587

Officier de la marine marchande
Direction Générale de la marine marchande
Ministère du transport
Rue 07 novembre près de l'aéroport Tunis Carthage
Tunis

Tel : +216 (71) 772 110
Tel (portable): +216 236 67 636
Fax No +216 (71) 806 413
E-mail: safsoufa@laposte.net

BEN MILED Taieb

Certificat n°2588

Capitaine
Ministère de la Défense Nationale
Bab Mnara
Tunis 1030

Tel : +216 (71) 560 244
Tel (portable):
Fax No
E-mail :

CONFÉRENCIERS

ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE (OMI)

MARTINI Natalia

Administrateur Technique de Programme
Division de l'Environnement Marin
Préparation, lutte et coopération en matière de pollution par hydrocarbures (OPRC)
Organisation Maritime Internationale
4 Albert Embankment
London SE1 7SR
ROYAUME-UNI

Tel : +44 207 587 3176
Tel(Portable) : +44 207 587 32 10
Fax No
E-mail: nmartini@imo.org

CENTRE DE DOCUMENTATION, DE RECHERCHE ET D'EXPÉRIMENTATIONS SUR LES POLLUTIONS ACCIDENTELLES DES EAUX (CEDRE)

LE ROUX Anne

Service Formation
Service Intervention
715 RUE Alain Colas
CS 41836
29218 Brest Cedex 2
FRANCE

Tel : +32 2 98 33 10 10
Tel(portable) :
Fax No +32 2 98 44 91 38
E-mail: Anne.Le.Roux@cedre.fr

INTERNATIONAL TANKER OWNERS POLLUTION FEDERATION LIMITED (ITOPF)

LARUELLE Franck

Conseiller Technique
ITOPF Ltd
1 Oliver's Yard
55 City Road
London EC1Y 1HQ
ROYAUME-UNI

Tel: +44 207 566 69 99
Tel (Portable) :
Fax No +44 207 566 6950
E-mail: francklaruelle@itopf.com

**CENTRE REGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE CONTRE LA
POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

BOUVERET Pascale

Administrateur Adjoint de Programme

REMPEC

Manoel Island

Gzira GZR 03

MALTA

Tel: +356 21 337 296/7/8

Fax: +356 21 339 951

Email : pbouveret@rempec.org

ANNEXE II

Programme du stage

**Formation sous-régionale (Algérie – Maroc – Tunisie) pour décideurs et gestionnaires en charge de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures (Formation type OPRC niveau III de l'OMI)
Casablanca, Maroc, 20-22 mars 2007**

Programme

| JOUR 1 – Mardi 20 mars 2007 | | |
|------------------------------------|---|--|
| 09:00 | Accueil – Enregistrement des participants | |
| 09:30 | Discours d'ouverture (OMI et autorités marocaines) Présentation du REMPEC – Introduction au stage Présentation des participants | N. Martini/ Mme Bouqartacha P. Bouveret |
| 10:30 | <i>Pause</i> | |
| 11:00 | Coopération internationale et régionale en matière de lutte contre les pollutions marines accidentelles – Cadre juridique – OPRC – Protocole Prévention et Situation Critique (OMI) Accord sous-régional de coopération Présentation de l'état des lieux du plan national en matière de lutte par chacune des délégations | N. Martini Autorités marocaines, Délégations algérienne et tunisienne |
| 12:30 | <i>Déjeuner</i> | |
| 14:00 | Présentation du <i>Cedre</i> Causes des pollutions marines, comportement des hydrocarbures déversés en mer, modélisation | A. Le Roux |
| 15:00 | Observation aérienne des pollutions | A. Le Roux |
| 15:30 | <i>Pause</i> | |
| 16:00 | Présentation de l'ITOPF Etude de cas Le Solar I | F. Laruelle |
| 17:00 | Fin de la journée | |

| JOUR 2 – Mercredi 21 mars 2007 | | |
|---------------------------------------|---|-------------|
| 09:00 | Planification d'urgence | A. Le Roux |
| 10:00 | Effets des pollutions accidentelles par hydrocarbures sur l'environnement | N. Martini |
| 10:30 | Pause | |
| 11:00 | Stratégie de lutte en mer | F. Laruelle |
| 11:45 | Utilisation des dispersants | A. Le Roux |
| 12:30 | Déjeuner | |
| 14:00 | Vidéo "Working together" | |
| 14:30 | Stratégies de lutte à terre | F. Laruelle |
| 15:30 | Pause | |
| 16:00 | Gestion des déchets | A. Le Roux |
| 16:30 | Communication médiatique | A. Le Roux |
| 17:00 | Fin de la journée | |

| JOUR 3 – Jeudi 22 mars 2007 | | |
|------------------------------------|--|--|
| 09:00 | Exercice de communication médiatique | A. Le Roux |
| 09:30 | L'indemnisation des pollutions par hydrocarbures | F. Laruelle |
| 10:30 | Pause | |
| 11:00 | Eléments de gestion de crise | A. Le Roux |
| 11:45 | Levée des opérations | F. Laruelle |
| 12:30 | Déjeuner | |
| 14:00 | Questions-réponses | |
| 15:00 | Clôture du stage | N. Martini/ Mme Bouqartacha P. Bouveret |
| 15:30 | Fin du stage | |

ANNEXE III

Liste des présentations

1. Présentation du REMPEC – Pascale BOUVERET, REMPEC.
2. Coopération internationale et régionale en matière de lutte contre les pollutions marines accidentelles – Cadre juridique – OPRC – Protocole Prévention et Situation Critique – Natalia MARTINI, OMI.
3. Causes des pollutions marines, comportement des hydrocarbures déversés en mer, modélisation : statistiques de déversement. Comportement et devenir des hydrocarbures déversés en mer. Dérive des nappes. Modélisation du comportement des hydrocarbures (ADIOS) et de leur dérive – Anne LE ROUX, *Cedre*.
4. Observation aérienne des pollutions : importance, objectifs et limites de l'observation aérienne. Différents types d'aéronefs utilisables. Apport de la télédétection - Anne LE ROUX, *Cedre*.
5. Etude de cas : Le Solar I aux Philippines - Franck LARUELLE, ITOPF.
6. Planification d'urgence : description d'un plan d'urgence: champ d'application, objectif, rôles et responsabilités, annexes techniques (dont cartographie de sensibilité) - Anne LE ROUX, *Cedre*.
7. Effets des pollutions accidentelles par hydrocarbures sur l'environnement : impacts économiques et écologiques: mortalités, effets subléthaux, dommages aux populations, tainting, destruction de stocks, atteinte à l'agrément des sites.... – Natalia MARTINI, OMI.
8. Stratégie de lutte en mer : différentes options possibles en mer: confinement et récupération (stockages en mer et à terre), dispersion et logistique associée. Limites d'utilisation. Organigramme décisionnel et importance de la mise en commun de matériel entre les 3 pays - Franck LARUELLE, ITOPF.
9. Utilisation des dispersants : limites d'utilisation liées au polluant, à l'environnement et à la logistique. Prise de décision. Agrément des produits dispersants - Anne LE ROUX, *Cedre*.
10. Stratégies de lutte à terre : protection et nettoyage du littoral. Logistique associée. Définition du niveau de nettoyage. Expertise - Franck LARUELLE, ITOPF.
11. Gestion des déchets : planification du stockage. Possibilités de traitement. Normes de stockage ultime, émission de fumées, etc - Anne LE ROUX, *Cedre*.
12. Communication médiatique : monde des medias. Définition de la personne-ressource. Conseils pour une conférence de presse, une interview, un communiqué de presse. Do's and Don't's. Exercice de rédaction d'un communiqué de presse - Anne LE ROUX, *Cedre*.
13. L'indemnisation des pollutions par hydrocarbures : conventions CLC69 et FUND. Limites d'indemnisation. Fonctionnement du FIPOL. Eligibilité des demandes. "Raisonnabilité » - Franck LARUELLE, ITOPF.

14. Eléments de gestion de crise : approche méthodologique de l'événement. Méthode de raisonnement - Anne LE ROUX, *Cedre*.
15. Levée des opérations : how clean is clean ? NEBA ? Considérations environnementales et économiques - Franck LARUELLE, ITOFP.

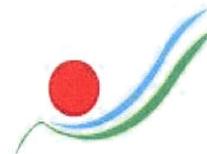
ANNEXE IV

Liste des documents remis aux participants

- Copie papier de la plupart des présentations
- ITOPF handbook 2007-2008
- Manuel des demandes d'indemnisation des FIPOL (Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures)
- Version papier du guide opérationnel *Le décideur face à une pollution accidentelle des eaux*, Cedre, 2001
- Version papier du guide opérationnel *L'observation aérienne des pollutions pétrolières en mer*, Cedre, 2004
- Version papier du guide opérationnel *Traitement aux dispersants des nappes de pétrole en mer*, Cedre, 2005
- CD ROM contenant :
 - o les présentations
 - o le *Manuel des demandes d'indemnisation des FIPOL* (Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures), 2005
 - o le guide opérationnel *Le décideur face à une pollution accidentelle des eaux*, Cedre, 2001
 - o le guide opérationnel *Gestion des matériaux pollués et polluants issus d'une marée noire*, Cedre, 2004
 - o le guide opérationnel *L'observation aérienne des pollutions pétrolières en mer*, Cedre, 2004
 - o le guide opérationnel *Traitement aux dispersants des nappes de pétrole en mer*, Cedre, 2005.

ANNEXE V

Spécimen de certificat (taille réduite)



CERTIFICAT

Nous certifions que

a participé

**au Cours Régional OPRC niveau 3 pour décideurs et gestionnaires en charge de la
lutte contre les déversements d'hydrocarbures**

organisé à Casablanca, Royaume du Maroc
du 20 au 22 mars 2007

par l'Organisation Maritime Internationale (OMI)

avec la collaboration du

**Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de
l'Environnement du Royaume du Maroc**

Le Chef de la Division Prévention
et Stratégies d'Intervention

Signé: Mme Farah BOUQARTACHA

Natalia Martini
Organisation Maritime Internationale (OMI)

Farah Bouqartacha
Ministère de l'Aménagement du Territoire
de l'Eau et de l'Environnement

Casablanca le 22 mars 2007

ANNEXE VI

Spécimen de fiche d'évaluation

FICHE D'EVALUATION EF-005 V02

Casablanca, du 20 au 22 mars

EVALUATION GENERALE DE LA FORMATION

Logistique

| Objet | Note * | Observations |
|---|---------------|---------------------|
| Hébergement | | |
| Restauration | | |
| Organisation (convocations, horaires, transports, etc.) | | |
| Qualité des installations, matériels et moyens pédagogiques | | |

Pédagogie

| Objet | Note * | Observations |
|---|---------------|---------------------|
| Animation et encadrement du stage (disponibilité, qualité des échanges, etc.) | | |
| Rythme du stage et équilibre Théorie/pratique/visites | | |
| Qualité des documents et supports pédagogiques des formateurs | | |

Quel thème auriez-vous aimé voir plus développé ou ajouté au programme..... ?

.... Et en contrepartie, lequel auriez-vous raccourci ou supprimé ?

Le stage a-t-il répondu aux objectifs affichés ainsi qu'à vos attentes personnelles ?

Le conseillerez-vous à vos collègues ? oui non

EVALUATION DETAILLEE DES CONFERENCES / PRESENTATIONS / EXERCICES **

| Titre de la conférence/présentation/exercice | Cette conférence était-elle pertinente ? | Le contenu vous a-t-il satisfait ? | La forme vous a-t-elle satisfaite ? (supports, élocution...) | Observations |
|---|--|------------------------------------|--|--------------|
| Coopération internationale et régionale en matière de lutte contre les pollutions marines accidentelles – Cadre juridique – OPRC – Protocole Prévention et Situation Critique (OMI) | | | | |
| Causes des pollutions marines, comportement des hydrocarbures déversés en mer, modélisation | | | | |
| Effets des pollutions accidentelles par hydrocarbures sur l'environnement | | | | |
| Etude de cas | | | | |
| Planification d'urgence | | | | |
| Observation aérienne des pollutions | | | | |
| Stratégie de lutte en mer | | | | |
| Utilisation des dispersants | | | | |
| Stratégies de lutte à terre | | | | |

EVALUATION DETAILLEE DES CONFERENCES / PRESENTATIONS / EXERCICES **

| Titre de la conférence/présentation/exercice | Cette conférence était-elle pertinente ? | Le contenu vous a-t-il satisfait ? | La forme vous a-t-elle satisfaite ? (supports, élocution...) | Observations |
|--|--|------------------------------------|--|--------------|
| Gestion des déchets | | | | |
| Communication médiatique | | | | |
| Exercice de communication médiatique | | | | |
| L'indemnisation des pollutions par hydrocarbures | | | | |
| Eléments de gestion de crise | | | | |
| Levée des opérations | | | | |